



DIRECTION GENERALE DELEGUEE FINANCES ACHATS
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

RAPPORT DE L'ORDONNATEUR EXERCICE 2015

Université Joseph Fourier

Université Pierre Mendès-France

Université Stendhal

Table des matières

I. L'analyse de l'exécution budgétaire	3
1. Les recettes des établissements :	3
1.1 La répartition des recettes selon leur origine de financement	3
1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement entre 2014 et 2015	8
1.3 Focus sur les recettes d'investissement	9
2. Les dépenses de l'Etablissement	10
2.1 Les dépenses de rémunération et la consommation des ETPT (équivalent temps plein travaillé)	12
2.2 Les dépenses de fonctionnement	13
2.3 Les dépenses d'investissement	15
II. La mesure des écarts entre prévisions et réalisations	16
1. Les prévisions et réalisations de recettes	16
2. Les prévisions et réalisations de dépenses	17
III. LE RESULTAT	20
IV. LES AMORTISSEMENTS	23
V. LE FONDS DE ROULEMENT	24

L'analyse de l'exécution budgétaire a pour objet d'éclairer les éléments du compte financier et de mesurer les écarts entre prévisions et réalisations.

I. L'analyse de l'exécution budgétaire

1. Les recettes des établissements :

Tableau : Montant des titres de recettes enregistrés en 2015 par établissement par grande catégorie

	UJF	UPMF	STENDHAL	CONSOLIDE UGA
Recettes par origine en Euros	Total	Total	Total	Total
Subventions de l'Etat	219 008 599	86 216 090	38 016 013	343 240 702
Autres subventions et dotations	26 452 731	4 819 288	1 861 118	33 133 137
Ressources propres	41 097 505	15 456 222	5 757 948	62 311 675
TOTAL des recettes donnant lieu à encaissement	286 558 835	106 491 600	45 635 079	438 685 514
RZ : Recettes ne donnant pas lieu à encaissement	13 858 100	10 716 580	723 723	25 298 403
TOTAL GENERAL	300 416 935	117 208 180	46 358 802	463 983 917

Les recettes budgétaires qui concernent l'exercice 2015, prises en charge par l'agent comptable, sont différentes des recettes réellement encaissées.

A partir de l'exercice 2016 avec la mise en place du GBCP les recettes auront un impact budgétaire à partir du moment où l'encaissement aura eu lieu et sera rapproché du titre de recette. Les recettes ne donnant pas lieu à encaissement (dont prestations internes) n'auront plus d'impact budgétaire.

On distingue les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement. Les recettes de fonctionnement représentent 96% des recettes de l'UJF et 98,5% ou plus pour les deux autres établissements. Pour l'analyse, les recettes seront traitées sans distinction fonctionnement et investissement et classées selon l'origine de financement. Nous étudierons ensuite l'évolution des recettes de fonctionnement entre 2014 et 2015, puis ferons un focus sur les recettes d'investissement.

1.1 La répartition des recettes selon leur origine de financement

Les recettes sont classées selon quatre grandes catégories : les subventions en provenance de l'Etat, les autres subventions, les ressources propres et les recettes non encaissables constituées des prestations internes et des écritures liées aux amortissements.

1.1.1. Les subventions représentent plus de 85% des recettes encaissables

Type de subvention	UJF	UPMF	Stendhal	Consolidé UGA
ETAT MESR	215 255 078	86 013 823	38 014 513	339 283 415
Autres ministères	3 753 521	202 267	1 500	3 957 288
Région et Collectivité	9 877 466	3 156 414	1 142 161	14 176 041
UE	5 051 218	721 074	289 625	6 061 916
divers	11 425 498	941 800	429 332	12 796 630
Total Subventions	245 362 780	91 035 378	39 877 131	376 275 289
	86%	85%	87%	86%
TOTAL RECETTES	300 416 935	117 208 179	46 358 802	463 983 917
Dont Recettes ENCAISSABLES	286 558 835	106 491 599	45 635 079	438 685 513
Taux de flexibilité des recettes encaissables	85,6%	85,5%	87,4%	85,8%

Les subventions représentent plus de 85% des recettes encaissables des établissements, dont 90% provient de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) (soit 77% des recettes encaissables) utilisée en majorité pour le financement de la masse salariale.

Un ratio retenu par le ministère consiste à mesurer le taux de flexibilité des recettes. Il s'agit de mesurer la part des subventions par rapport aux produits encaissables. Le seuil d'alerte étant de 87%, il indiquerait une trop forte dépendance des établissements aux subventions allouées par rapport au total de leurs recettes encaissables. L'UJF et l'UPMF restent en-deçà de ce seuil grâce à leurs ressources propres.

Les recettes en provenance de l'ANR sont inscrites dans les recettes propres d'un établissement en application de la grille de lecture du ministère.

La subvention ETAT indiquée pour l'UPMF et Stendhal tient compte de la retenue sur SCSP pour prélèvement sur fond de roulement respectivement de 6 682 k€ et 2 797 k€.

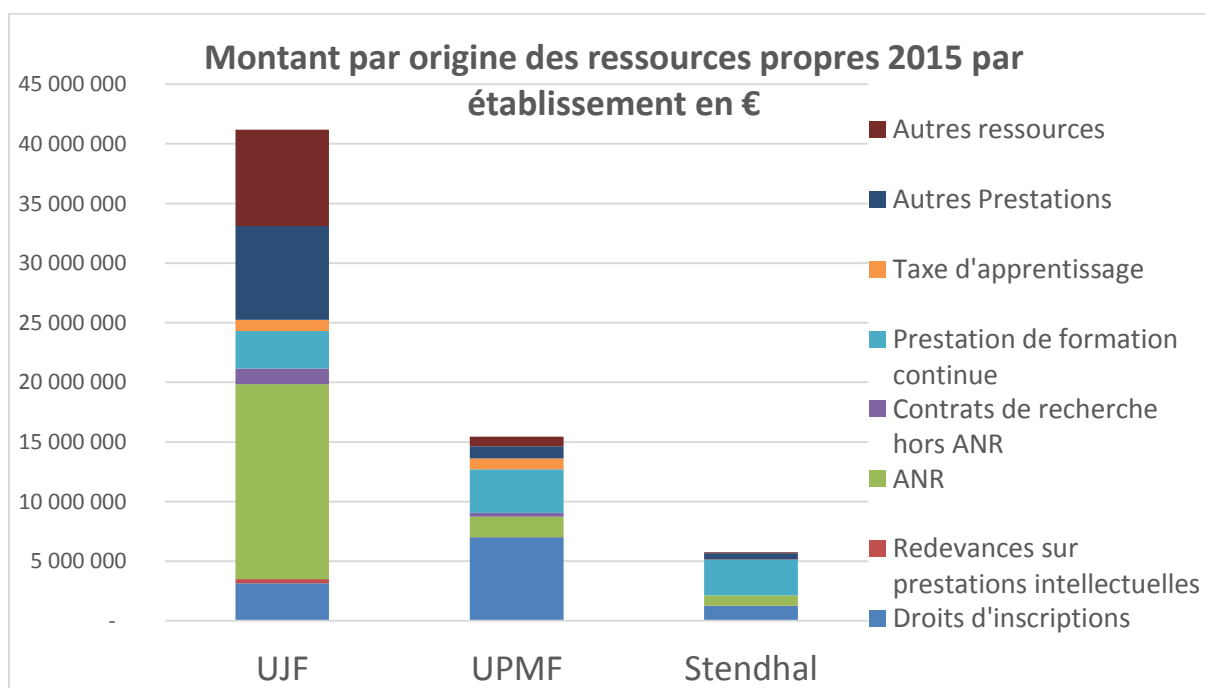
Les subventions hors SCSP représentent 8% des recettes encaissables et sont réparties comme suit :

- la Région Rhône Alpes est le principal financeur des ressources locales, elle finance des projets pédagogiques (en fonctionnement et en investissement) portés par les Directions de la Formation des trois établissements, des allocations de doctorants, la mobilité des étudiants et des enseignants, la formation continue. Elle finance également des opérations immobilières par des subventions d'investissement. A l'UPMF et Stendhal les subventions des collectivités (Région

mais également département, métropole, communes pour du soutien aux colloques par exemple) représentent 63% et 61% des subventions hors SCSP, mais seulement 33% à l'UJF qui bénéficie d'autres types de subventions.

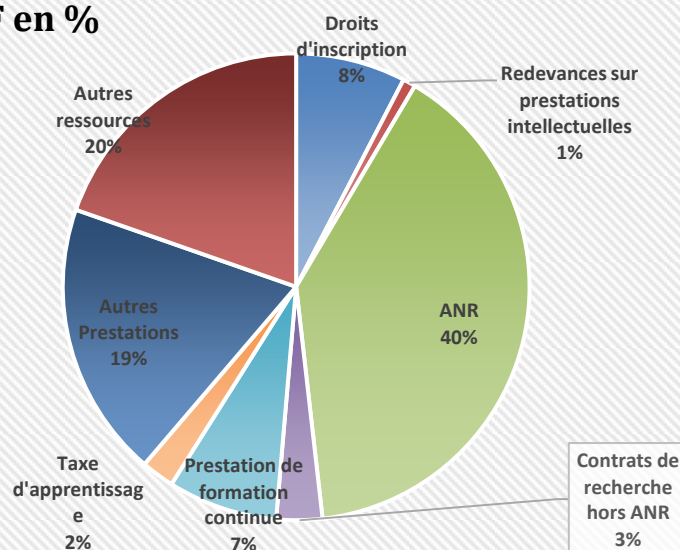
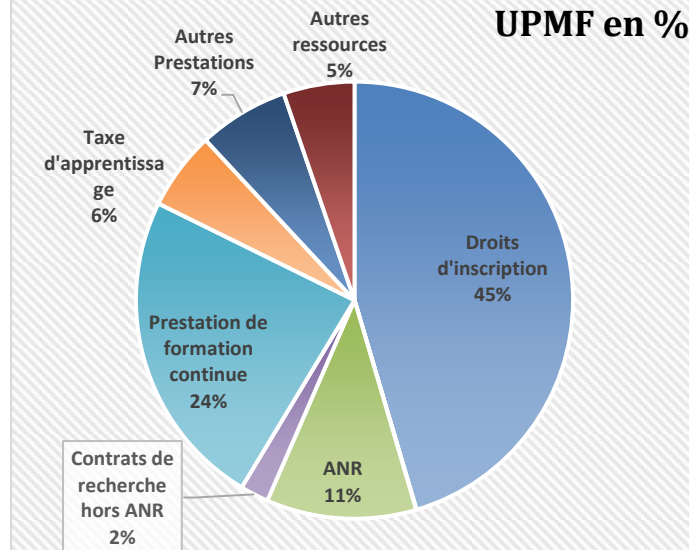
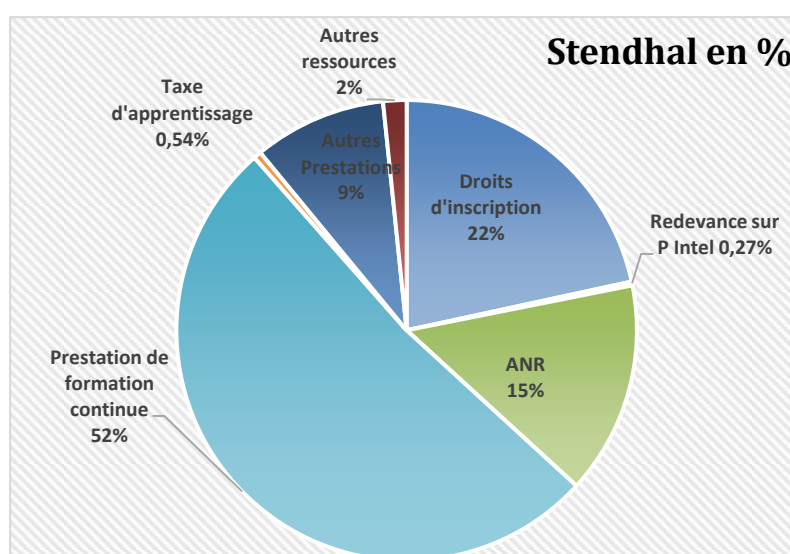
- L'Union Européenne finance essentiellement des contrats de recherche. Sur le total des subventions Européennes des trois établissements réalisées en 2015 (6M€), 83% viennent de l'UJF, 12% de l'UPMF et 5% de Stendhal.
- Autres ministères : notamment pour l'UJF 820K€ sur contrat recherche, 1 090K€ pour UFR Médecine. Pour UPMF, il s'agit de conventions de formation ou de recherche avec des Ministères (du travail, de l'écologie ...).
- Les subventions diverses viennent d'organismes internationaux ou autres organismes publics, notamment les liens avec d'autres établissements universitaires et le CNRS par exemple. Concernant l'UJF, cela concerne en majorité la recherche avec 6 900 K€ sur contrats de recherche et 2 172 K€ sur activité de formation continue. Pour l'UPMF, environ 400 K€ concernent les recettes provenant d'établissements universitaires ou d'organismes étrangers.

1.1.2. Les ressources propres représentent en moyenne 14 % du total des recettes encaissables réalisées en 2015



On peut rapidement constater les différences de volume de ressources propres réalisées en 2015 par chaque établissement. Néanmoins, relativement au total des recettes encaissables, la proportion est quasiment identique pour chaque université, 14% pour l'UJF, 15% pour l'UPMF et 13% pour Stendhal.

On distingue également que les origines des recettes propres sont très différentes selon l'établissement. Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des recettes propres par origine.

UJF en %**UPMF en %****Stendhal en %**

Les droits d'inscription représentent 7 000 K€ à l'UPMF, associé aux 3 600 K€ de prestations de formation continue cela représente quasiment 70% de ces recettes propres et 10% du total de ces recettes encaissables. Le taux est similaire pour Stendhal (9% avec 1 200 K€ DU+ 2 900 K€ FC), mais il est seulement de 2% pour l'UJF avec 6 000 K€ (répartis pour moitié entre DU et FC).

A l'UJF, ce sont les contrats de recherche (ANR et hors ANR), ainsi que les autres prestations (vente, location, études et expertises, prestations informatiques, colloques ...), qui représentent 62% des recettes propres, soit 9% des recettes encaissables.

On visualise bien sur le premier graphique que le volume de taxe d'apprentissage est quasiment identique pour l'UPMF et l'UJF autour de 900 K€. La TA est en baisse pour les 3 établissements.

Les autres recettes encaissables concernent par exemple les conventions de mise à disposition de personnel.

1.1.3. Les recettes dites non encaissables sans flux de trésorerie en 2015 :

	UJF	UPMF	Stendhal
Montant recettes non encaissables en €	13 858 100	10 716 580	723 723
Part des recettes non encaissable dans le total des recettes	4,8%	9,3%	1,6%

Ces recettes sont issues :

- Des prestations internes liées à la facturation de prestations entre composantes, services ... ainsi que le prélèvement des frais de gestion et enfin la refacturation des salaires sur ressources propres entre UB masse salariale et UB des composantes (pour l'UPMF uniquement).
- des reprises sur provisions et sur amortissements

A l'UPMF, la volonté d'identifier le résultat de chaque composante a entraîné une complexité des flux générant des écritures de prestations internes entre les composantes ou services.

A L'UJF, une grande partie est liée à la reprise sur amortissement pour 10 002 K€ ainsi que les prélèvements par prestations internes : 2347 K€

A Stendhal, principalement liés aux écritures d'amortissement.

1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement entre 2014 et 2015

	UJF					UPMF					Stendhal				
Recettes par origine en Euros	2014	2015	Evolution			2014	2015	Evolution			2014	2015	Evolution		
Subventions de l'Etat	213 704 387	215 617 997	1 913 610	1%		92 123 598	86 186 090	-5 937 508	-6%		40 806 001	38 000 098	-2 805 903	-7%	
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	212 396 502	213 678 001				91 819 229	85 983 823	-5 835 406	-6%		40 799 108	37 998 598	-2 800 510	-7%	
Autres ministères	1 307 885	1 939 996				304 369	202 267				6 893	1 500			
Autres subventions et dotations	18 117 277	19 634 471	1 517 195	8%		4 861 485	3 260 668	-1 600 817	-33%		1 887 443	1 842 808	-44 635	-2%	
Collectivités Locales	3 894 143	3 964 955				1 832 909	1 598 792				1 406 283	1 130 174	-276 109		
Union Européenne	4 107 792	4 363 549				1 074 882	720 076				185 659	289 625			
Dotations						-	-				-	-			
Divers	10 115 342	11 305 967	1 190 625			1 953 694	941 800	-1 011 894			295 501	423 009	127 508		
Ressources propres	46 380 972	38 717 197	-7 663 775	-17%		13 420 944	15 456 222	2 035 278	15%		6 386 278	5 757 948	-628 330	-10%	
Droits d'inscriptions	3 409 728	3 138 526				6 355 955	7 019 936	663 981	10%		1 336 680	1 243 780			
Redevances sur prestations intellectuelles	309 278	364 257				2 515	4 010				46 891	15 472			
ANR	12 349 296	13 870 386	1 521 090	12%		1 425 414	1 714 069				659 839	859 710	199 871		
Contrats de recherche hors ANR	1 028 487	1 310 143				413 166	324 491				-	-			
Prestation de formation continue	3 396 645	3 130 679				3 683 602	3 656 109				3 341 199	2 976 870	-364 329	-11%	
Taxe d'apprentissage	1 194 066	943 549	-250 518	-21%		1 000 687	894 718	-105 969	-11%		60 309	31 256	-29 053	-48%	
Autres Prestations (Etudes et travaux, ventes de produits et services)	7 206 805	7 867 615				366 589	1 030 854	664 265			800 164	536 384	-263 780		
Divers (Toutes les autres ressources donnant lieu à encaissement ...)	17 486 666	8 092 042	-9 394 625			173 016	812 034	639 018			141 196	94 476			
TOTAL des recettes donnant lieu à encaissement	278 202 636	273 969 666	-4 232 970	-2%		110 406 027	104 902 979	-5 503 048	-5%		49 079 722	45 600 854	-3 478 868	-7%	
RZ : Recettes ne donnant pas lieu à encaissement	14 426 164	13 858 100	-568 064	-4%		10 633 394	10 716 580	83 186	1%		872 776	723 723	-149 053	-17%	
Recettes non encaissables entrant dans le calcul de la CAF/IAF	9 191 154	10 539 704				3 695 716	3 271 602				826 989	690 256			
Autres recettes ne donnant pas lieu à encaissement	5 235 010	3 318 396				6 937 678	7 444 978				45 787	33 467			
TOTAL GENERAL	292 628 800	287 827 766				121 039 421	115 619 559				49 952 498	46 324 577			

Explications des évolutions

UJF :

Légère baisse de la taxe apprentissage, comme les autres établissements.

Concernant les diverses ressources propres, en 2014, 15 158 K€ étaient liés à la régularisation des flux croisés Floralis au titre des années 2011 à 2014. Pour 2015 les flux croisés Floralis représentent 3 800 K€. Cela explique la baisse.

UPMF :

Diminution de la Subvention pour Charge de Service Public de l'ETAT pour l'UPMF et Stendhal, suite au prélèvement sur fond de roulement d'un montant respectif de 6 682 k€ et 2 797 k€.

Depuis 2015, la Région ne finance plus de projets de recherche en fonctionnement (projet ARC) qui représentait une ressource pour les laboratoires de l'UPMF et Stendhal.

Baisse des diverses subventions de 1 000 K€, peut-être report sur les comptes autres prestations et divers ressources propres qui sont en augmentation.

Légère baisse de la taxe apprentissage, comme les autres établissements.

Stendhal :

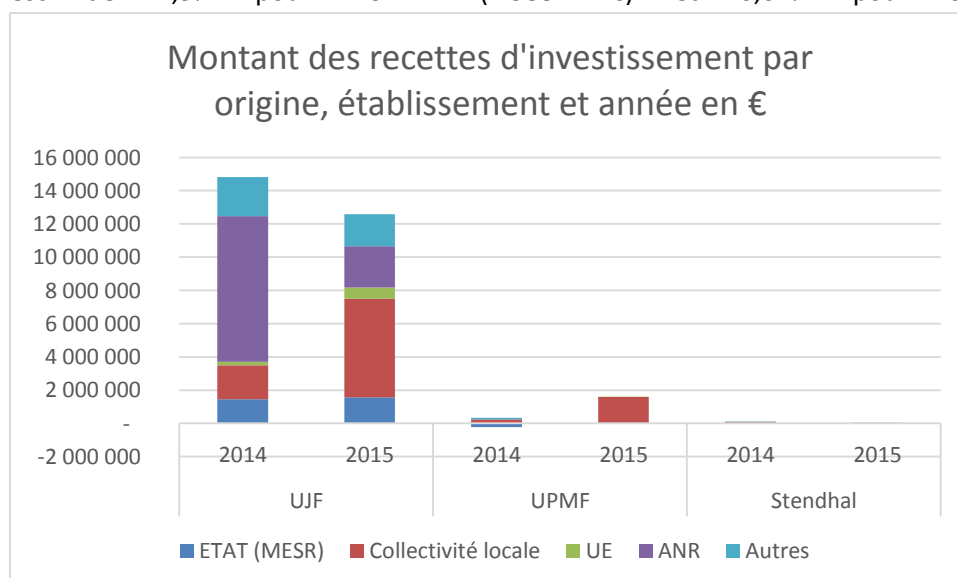
Baisse SCSP

Baisse TA, faible en volume, mais importante en pourcentage, quasiment diminuée de moitié.

Baisse des droits d'inscription et des recettes de formation continue (10%) notamment due à l'activité du CUEF.

1.3 Focus sur les recettes d'investissement

En 2015, à l'UJF, les recettes d'investissement représentent 4,3% des recettes encaissables. Ce ratio est de 1,5% pour l'UPMF (1 588 K€) et 0,07% pour Stendhal (34 K€).



On constate que l'UJF enregistre beaucoup plus de recettes d'investissement, d'une part liées aux installations scientifiques (financées en particulier dans le cadre des ressources propres sur contrats ANR, Européen), et d'autre part liées aux opérations immobilières (ETAT et Collectivité).

Les recettes des collectivités comprennent en particulier les recettes en provenance de la Région pour les projets CEDES, ainsi que les opérations immobilières. Sur l'UPMF, on voit des enregistrements de recette plus forts en 2015 liés à un acompte de 780 K€ pour la Maison de la Création et de l'Innovation et de la COMUE pour la restructuration des Alpilles de 540 K€.

A l'UJF l'augmentation vient de la finalisation d'opérations immobilières et donc de l'enregistrement du solde des subventions pour un montant de 8 300 K€.

Pour Stendhal les montants dépendent des notifications relatives au financement d'opérations immobilières et au rattachement à un exercice donné.

2. Les dépenses de l'Etablissement

EXECUTION 2015	U1	U2	U3	CONSOLIDE 123
Masse salariale	215 284 089	92 012 950	42 999 123	350 296 162
décaissable	215 284 089	91 738 189	42 954 923	349 977 201
Masse salariale	215 284 089	91 738 189	42 954 923	349 977 201
non décaissable	-	274 761	44 200	318 961
non décaissable (provisions sur charges de personnel)		274 761	44 200	318 961
Fonctionnement	74 908 456	26 816 798	6 283 676	108 008 930
décaissable	54 677 394	15 605 760	5 159 075	75 442 229
Achats d'études et de prestations de services	3 782 043	334 521	137 944	4 254 508
Assurances	252 323	108 406	15 034	375 763
Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement	22 354 873	6 641 900	1 962 920	30 959 693
Charges exceptionnelles décaissables	2 752 780	33 674		2 786 454
Charges financières	39 781	12 419	8 378	60 578
Déplacements, missions, hébergements, réceptions	6 020 037	2 434 321	906 698	9 361 055
Documentation	3 604 883	1 112 468	105 840	4 823 192
Fluides, affranchissements et frais de téléphonie	5 339 285	1 589 623	658 167	7 587 075
Formation continue des personnels	977 457	370 435	143 345	1 491 237
Impôts	119 742	4 443	608	124 793
Locations	1 377 432	383 731	184 262	1 945 425
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation des bâtiments (contrats de nettoyage...)	6 832 372	2 421 526	1 031 093	10 284 991
Matériels et fournitures non amortissables	403			403
Personnel extérieur à l'établissement	1 223 983	85 781	4 786	1 314 550
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		72 513		72 513
non décaissable	20 231 062	11 211 038	1 124 601	32 566 701
Autres charges non décaissables	3 318 396	7 252 257	2 730	10 573 383
Dotations aux amortissements	16 908 046	3 809 008	1 106 055	21 823 109
Dotations aux provisions hors charges de personnels	4 620	149 774	1 024	155 418
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			14 791	14 791
Investissement	27 189 618	5 380 860	1 234 194	33 804 672
décaissable	27 189 618	5 380 860	1 234 194	33 804 672
Immo corp Bâtiment	19 735 100	4 296 231	669 473	24 700 804
Immo corp Équipements - Matériel	7 162 563	992 797	546 140	8 701 500
Immobilisations financières	31 297	6 779		38 076
Immobilisations incorporelles	260 658	85 054	18 581	364 292
Total général	317 382 163	124 210 608	50 516 992	492 109 764

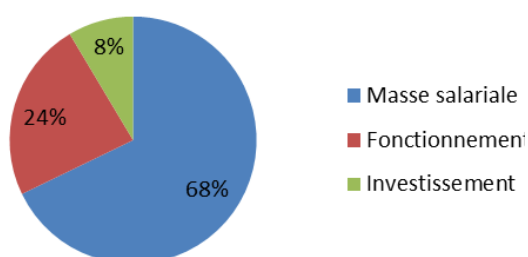
Les dépenses sont présentées par nature (selon trois masses) et selon la distinction dépenses décaissables / non décaissables.

Les dépenses des trois universités sur les trois masses (rémunération, fonctionnement, investissement) s'élèvent en 2015 à 492 109 K€. L'U1 constitue un peu moins de 65 % de l'ensemble des dépenses, l'U2 25 % et l'U3 10 %.

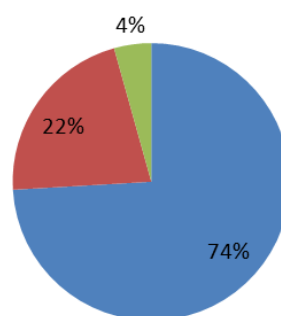
Cette proportion passe à 69 % au profit de l'U1 pour le fonctionnement et à 80 % pour l'investissement.

En effet les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont particulièrement importantes à l'UJF ce qui se retrouve dans la structure des dépenses de chacune des 3 universités.

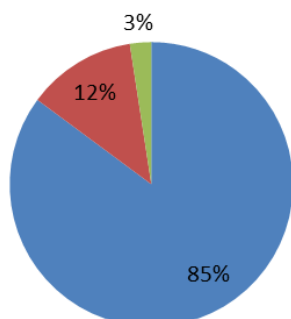
UJF 2015



UPMF 2015



STENDHAL 2015



Mise à part le fait que les dépenses de personnel constituent la part la plus importante des dépenses, on peut noter que l'UJF présente un profil plus équilibré entre les 3 masses que Stendhal où dominent largement les dépenses de personnel qui représentent 85% des dépenses. En effet, à l'UJF, le fonctionnement occupe 24% des dépenses et l'investissement 8 % alors que pour l'UPMF, ces taux sont à 22 % et 4 % et tombent à 12 % et 3 % pour Stendhal en 2015.

2.1 Les dépenses de rémunération et la consommation des ETPT (équivalent temps plein travaillé)

En €		U1			U2			U3		
		réalisé 2014	Réalisé 2015	% 2014-15	réalisé 2014	Réalisé 2015	% 2014-15	réalisé 2014	Réalisé 2015	% 2014-15
Emplois sous plafond 1	Titulaires	166 352 713	168 446 519	1,26%	74 074 293	74 421 199	0,47%	31 719 732	32 110 643	1,23%
	Non titulaires	21 451 575	22 088 711	2,97%	7 169 753	7 639 463	6,55%	3 717 890	3 735 260	0,47%
	Total P1	187 804 288	190 535 230	1,45%	81 244 046	82 060 662	1,01%	35 437 622	35 845 903	1,15%
Emplois sous plafond 2	Non titulaires	24 592 891	21 139 740	-14,04%	5 233 288	5 930 544	13,32%	5 280 184	6 043 484	14,46%
Autres dépenses non ventilables (contrats étudiants, vacations, chômage, actions sociales, CAP)		530 581 *	3 609 119		3 383 649	4 021 744		1 751 690	1 109 736	
Total		212 927 760	215 284 089	1,11%	89 860 983	92 012 950	2,39%	42 469 496	42 999 123	1,25%
Dont dépenses de personnel sur contrat de recherche		14 862 179	17 068 157		1 764 204	1 654 380		807 377	1 060 005	

* La différence entre 2014 et 2015 provient d'une différence d'imputation.

En €		Données consolidées U123		
		réalisé 2014	Réalisé 2015	% 2014-15
Emplois sous plafond 1	Titulaires	272 146 738	274 978 361	1,04%
	Non titulaires	32 339 218	33 463 434	3,48%
	Total P1	304 485 956	308 441 795	1,30%
Emplois sous plafond 2	Non titulaires	35 106 363	33 113 768	-5,68%
Autres dépenses non ventilables		5 665 920	8 740 599	
Total		345 258 239	350 296 162	1,41%
Dont dépenses de personnel sur contrat		17 433 760	19 782 542	

L'augmentation de la masse salariale est répartie comme suit entre les trois établissements :

- + 2 356 K€ pour l'UJF
- + 2 151 K€ pour l'UPMF
- + 529 K€ pour Stendhal

Cette évolution de la masse salariale est due au éléments suivants :

- GVT (de l'ordre de 1800 K€)
- Dispositif de création d'emplois au titre des « Fioraso » à l'U2
- Dispositif « Sauvadet »
- Politique d'emploi et de déprécarisation (U1)
- Primes et extension en année pleine de la revalorisation du régime indemnitaire Stendhal

Le montant de la dotation Etat au titre de la masse salariale est de 312 453 K€ pour couvrir un besoin de 350 296 K€ soit un besoin de financement au titre des ressources propres à hauteur de 37 842 K€.

en ETPT		Données consolidées U123	
		réalisé 2014	Réalisé 2015
Emplois sous plafond 1	Titulaires	3 573,63	3 572,41
	Non titulaires	935,08	938,56
	Total P1	4 508,71	4 510,97
Emplois sous plafond 2	Non titulaires	825,04	886,84
Total		5 333,75	5 397,81

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Le fonctionnement se partage entre les dépenses donnant lieu à décaissement et celles "non décaissables" qui sont des jeux d'écriture sans sortie de caisse (prestations internes, amortissements, provisions...). Le "non décaissable" s'élève à un taux de 42% des dépenses de fonctionnement pour l'U2, 27% pour l'U1 et 18% pour l'U3 du fait des pratiques de prestations internes très utilisées à l'U2 (pour l'équilibre de l'UB Masse salariale) et à l'U1 (frais d'infrastructures et frais de gestion).

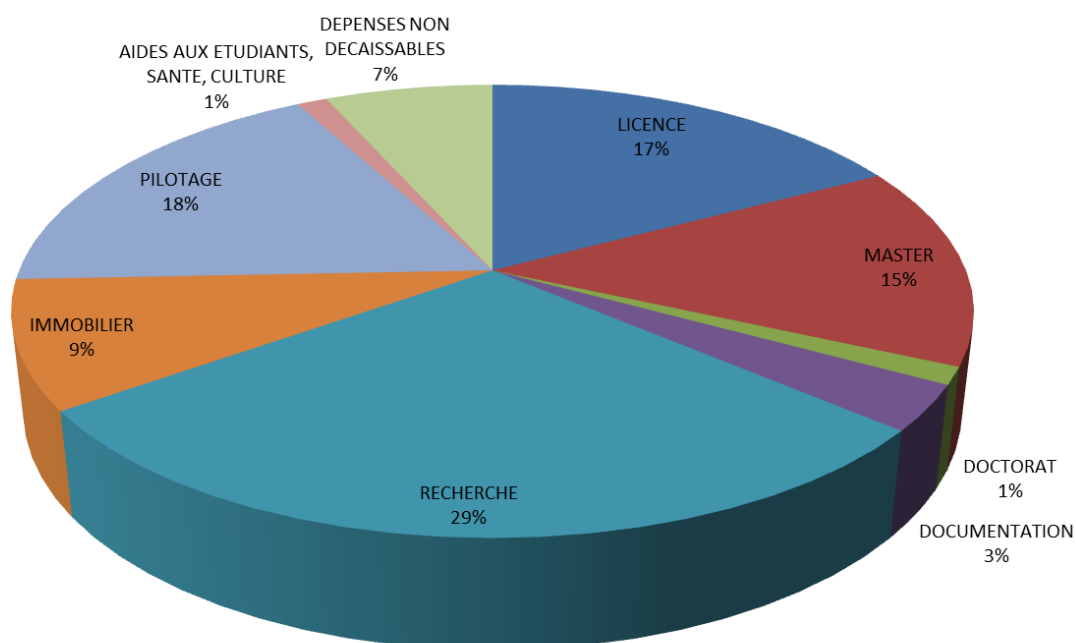
Parmi les dépenses décaissables, on note le poids des postes suivants :

- Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation des bâtiments (contrats de nettoyage...),
- Déplacements, missions, hébergements, réceptions,
- Fluides, affranchissements et frais de téléphonie,
- Documentation,
- Achats d'études et de prestations de services.

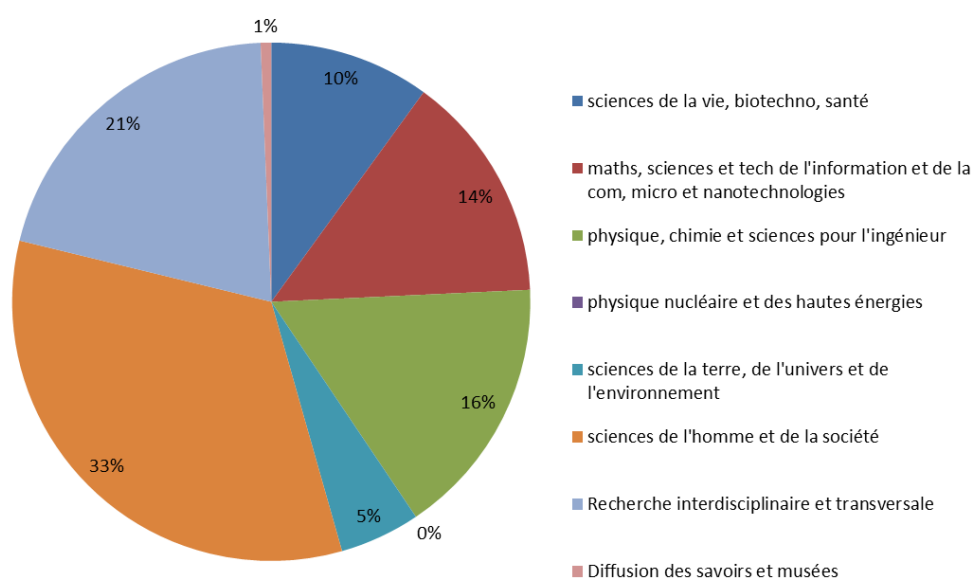
Ainsi que de la rubrique « Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement » qui se décompose comme suit :

Publicité, publications, reprographie	2 173 983 €
Fournitures, petit équipement	8 285 979 €
Concours divers, cotisations, adhésion, subventions	3 251 151 €
Bourses	1 659 850 €
Prestations extérieures diverses	2 697 379 €
Redevances pour concessions, brevets, licences...	1 782 856 €
Etudes, recherche, frais de colloque	1 844 361 €
Autres charges de gestion courante	5 807 215 €
Flux croisés UJF FLORALIS	3 456 918 €
TOTAL	30 959 693 €

Les dépenses peuvent être présentées selon une comptabilité de gestion. Cette comptabilité a pour objectif de présenter les dépenses par destination. Celles-ci correspondent aux missions accomplies par les universités.



Avec, pour la recherche, la répartition suivante :



2.3 Les dépenses d'investissement

Exercice 2015	UJF	UPMF	Stendhal	TOTAL
Montant total des investissements	27 189 618 €	5 380 860 €	1 234 194 €	33 804 672 €
Dont opérations immobilières	19 735 100 €	4 296 231 €	669 473 €	24 700 804 €
Part des opérations immobilières dans l'investissement total	73%	80%	54%	73%

Le montant total des investissements 2015 s'élève à 33 800 K€ pour les trois universités (27 200 K€ pour l'UJF, 5 400 K€ pour l'UPMF et 1 200 K€ pour Stendhal) dont 24 700 K€ sont liées à des opérations immobilières, soit 73% du total des investissements. Le poids des opérations immobilières dans le montant total des dépenses d'investissement va de 54% pour Stendhal à 80% pour l'UPMF, en passant par 73% pour l'UJF. On peut recenser les principales opérations immobilières des trois établissements :

- Parmi les 19 700 K€ d'investissements de l'UJF relatifs à des opérations immobilières on peut noter : la troisième tranche de réhabilitation du SICD1 (3 979 K€), la poursuite de l'opération de mise en sécurité et restructuration du bâtiment Jean Roget (2 556 K€), la construction de la Cité des Territoires sur le site Vigny-Musset (3 025 K€), les différents volets de l'opération Envirhônalp (construction Maison de la planète pour 2 889 K€, réhabilitation bâtiment D Biologie pour 1 226 K€, mise en sécurité et restructuration du site CERMO pour 335 K€), opération Climat Planète dans le cadre du Plan campus (560 K€), construction du bâtiment de la Galerie de l'Alpe au col du Lautaret (1 214 K€), réhabilitation du Chalet Mirande au col du Lautaret (157 K€), restructuration du Pôle santé IFPS LMD campus (480 K€), travaux de restructuration du bâtiment Alpens de l'Ecole des Houches (163 K€), réfection de la Halle Belledonne (314 K€).

- Pour l'UPMF les dépenses d'investissement relatives aux opérations immobilières représentent un total de 4 300 K€. Les principales opérations sont les suivantes : Maison de la création et de l'innovation (951 K€), réaménagement du bâtiment APA (125 K€), aménagement des Alpilles 2 (1 921 K€), travaux pour la BU (190 K€), aménagement des IUT (543 K€).

- Pour Stendhal sur les 669 K€ d'investissement en lien avec des opérations immobilières on peut signaler 577 60 K€ sur diverses opérations pluriannuelles : fin des opérations hall sud et patio cœur, poursuite des travaux du bâtiment principal et démarrage des travaux du hall nord.

II. La mesure des écarts entre prévisions et réalisations

L'analyse des écarts entre les prévisions budgétaires du budget primitif et les prévisions budgétaires à l'issue des budgets rectificatifs est importante car elle permet de mesurer la justesse des prévisions et l'évolution de la qualité des celles-ci au cours des exercices.

1. Les prévisions et réalisations de recettes

Etablissement	Masse budgétaire	Budget 2015 (BP+BR)	Réalisé 2015	Taux d'exécution
UPMF global	Recettes de fonctionnement	114 515 804 €	113 967 188 €	99,5%
	Subventions d'investissement	2 627 000 €	1 522 753 €	58,0%
	Total	117 142 804 €	115 489 941 €	98,6%
<i>UPMF hors eOTP</i>	Recettes de fonctionnement	108 704 580 €	108 519 351 €	99,8%
	Subventions d'investissement	1 580 000 €	1 443 295 €	91,3%
	Total	110 284 580 €	109 962 646 €	99,7%
<i>eOTP de l'UPMF</i>	Recettes de fonctionnement	5 811 224 €	5 447 837 €	93,7%
	Subventions d'investissement	1 047 000 €	79 458 €	7,6%
	Total	6 858 224 €	5 527 295 €	80,6%
SAIC	Recettes de fonctionnement	180 835 €	110 996 €	61,4%
	Subventions d'investissement	- €	- €	
	Total	180 835 €	110 996 €	61,4%
SICD2	Recettes de fonctionnement	1 452 870 €	1 305 434 €	89,9%
	Subventions d'investissement	110 410 €	65 868 €	59,7%
	Total	1 563 280 €	1 371 302 €	87,7%

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION
STENDHAL	Recettes de fonctionnement	48 734 644	46 313 067	95,0%
	Subventions d'investissement	494 418	33 676	6,8%
	TOTAL	49 229 062	46 346 743	94,1%
STENDHAL hors EOTP	Recettes de fonctionnement	46 008 471	44 086 112	95,8%
	Subventions d'investissement	442 064	75	0,0%
STENDHAL EOTP	Recettes de fonctionnement	2 726 173	2 226 955	81,7%
	Subventions d'investissement	52 354	33 601	64,2%
FONDATION STENDHAL	Recettes de fonctionnement	16 200	11 511	71,1%
	Subventions d'investissement	-	1 451	
	Subventions d'investissement		2 000	

Etablissement	Masse budgétaire	Budget 2015 (BP+BR)	Réalisé 2015	Taux d'exécution
UJF global	Recettes de fonctionnement	289 596 236 €	279 620 434 €	96,6%
	Subventions d'investissement	17 249 024 €	12 544 169 €	72,7%
	Total	306 845 260 €	292 164 603 €	95,2%
<i>UJF hors eOTP</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>249 115 151 €</i>	<i>248 786 899 €</i>	<i>99,9%</i>
	<i>Subventions d'investissement</i>	<i>7 606 428 €</i>	<i>7 843 075 €</i>	<i>103,1%</i>
	Total	256 721 579 €	256 629 974 €	100,0%
<i>eOTP de l'UJF</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>40 481 085 €</i>	<i>30 833 535 €</i>	<i>76,2%</i>
	<i>Subventions d'investissement</i>	<i>9 642 596 €</i>	<i>4 701 094 €</i>	<i>48,8%</i>
	Total	50 123 681 €	35 534 629 €	70,9%
Ecole des Houches	Recettes de fonctionnement	1 349 500 €	1 422 036 €	105,4%
	Subventions d'investissement	- €	- €	#DIV/0!
	Total	1 349 500 €	1 422 036 €	105,4%
SICD1	Recettes de fonctionnement	3 824 714 €	3 679 810 €	96,2%
	Subventions d'investissement	604 000 €	- €	0,0%
	Total	4 428 714 €	3 679 810 €	83,1%
SIMSU	Recettes de fonctionnement	2 522 736 €	1 744 604 €	69,2%
	Subventions d'investissement	- €	- €	#DIV/0!
	Total	2 522 736 €	1 744 604 €	69,2%
SIUAPS	Recettes de fonctionnement	2 015 568 €	1 360 882 €	67,5%
	Subventions d'investissement	45 000 €	45 000 €	100,0%
	Total	2 060 568 €	1 405 882 €	68,2%
TOTAL UJF global+SACD	Recettes de fonctionnement	299 308 754 €	287 827 766 €	96,2%
	Subventions d'investissement	17 898 024 €	12 589 169 €	70,3%
	Total	317 206 778 €	300 416 935 €	94,7%

Les taux d'exécution pour l'établissement principal sont satisfaisants. On voit qu'il reste des progrès à faire sur les eOTP, ainsi que sur les Sociétés distinctes.

2. Les prévisions et réalisations de dépenses

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
UJF	Masse salariale	218 673 666	214 787 530	98,2%	212 061 237
	Fonctionnement	75 402 452	67 453 961	89,5%	75 470 095
	Investissement	28 316 278	22 330 475	78,9%	20 165 485
	TOTAL	322 392 396	304 571 966	94,5%	307 696 817
UJF hors EOTP	Masse salariale	197 860 373	196 919 373	99,5%	196 231 103
	Fonctionnement	54 381 172	54 038 010	99,4%	63 855 184
	Investissement	18 269 275	16 962 277	92,8%	14 056 891
UJF EOTP	Masse salariale	20 813 293	17 868 157	85,8%	15 830 134
	Fonctionnement	21 021 279	13 415 951	63,8%	11 614 911
	Investissement	10 047 004	5 368 198	53,4%	6 108 594

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
ECOLE DES HOUCHES	Masse salariale	107 000	106 349	99,4%	84 537
	Fonctionnement	1 242 500	1 231 436	99,1%	1 203 475
	Investissement	193 000	168 189	87,1%	139 322
SICD1	Masse salariale	20 500	19 861	96,9%	66 213
	Fonctionnement	3 804 214	3 496 222	91,9%	3 353 011
	Investissement	4 084 110	4 008 903	98,2%	58 883
SIMSU	Masse salariale				298 085
	Fonctionnement	2 158 564	1 582 739	73,3%	2 261 242
	Investissement	892 640	466 778	52,3%	289 306
SIUAPS	Masse salariale	379 570	370 349	97,6%	417 688
	Fonctionnement	1 563 239	1 144 097	73,2%	1 586 600
	Investissement	217 759	215 273	98,9%	493 794

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
UPMF	Masse salariale	93 435 021	92 012 950	98,5%	89 860 983
	Fonctionnement	27 525 864	25 288 042	91,9%	25 735 817
	Investissement	11 090 479	5 251 843	47,4%	1 717 360
	TOTAL	132 051 364	122 552 835	92,8%	117 314 160
UPMF hors EOTP	Masse salariale	90 806 140	89 913 810	99,0%	88 075 103
	Fonctionnement	23 877 949	22 880 585	95,8%	22 991 638
	Investissement	6 091 874	4 276 151	70,2%	1 584 799
UPMF EOTP	Masse salariale	2 628 881	2 099 140	79,8%	1 785 881
	Fonctionnement	3 647 915	2 407 458	66,0%	2 744 180
	Investissement	4 998 605	975 692	19,5%	132 560

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
SID2	Masse salariale				
	Fonctionnement	1 447 870	1 312 313	90,6%	1 466 856
	Investissement	200 410	125 703	62,7%	35 647
SAIC	Masse salariale				
	Fonctionnement	338 942	216 443	63,9%	415 950
	Investissement	19 500	3 314	17,0%	10 298

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
STENDHAL	Masse salariale	44 133 679	42 999 123	97,4%	42 467 047
	Fonctionnement	7 521 550	6 272 165	83,4%	5 900 290
	Investissement	5 758 102	1 234 194	21,4%	1 419 112
	TOTAL	57 413 331	50 505 482	88,0%	49 786 449
STENDHAL hors EOTP	Masse salariale	42 568 265	41 653 320	97,9%	41 360 080
	Fonctionnement	6 349 547	5 502 525	86,7%	5 224 098
	Investissement	1 325 817	615 176	46,4%	601 785
STENDHAL EOTP	Masse salariale	1 565 414	1 345 803	86,0%	1 106 967
	Fonctionnement	1 172 002	769 640	65,7%	676 192
	Investissement	4 432 285	619 018	14,0%	817 327

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	BUDGET 2015	REALISE 2015	TAUX D'EXECUTION	REALISE 2014
FONDATION STENDHAL	Masse salariale	3 000	-	0,0%	2 449
	Fonctionnement	13 200	11 511	87,2%	340
	Investissement	-	-		

Les taux d'exécution 2015 des établissements principaux (U1, U2 et U3 hors SADC) sont respectivement de 94,5 %, 92,8 % et 88 %. C'est le fonctionnement (83,4%) et surtout l'investissement (21,4%) qui font chuter le taux global de l'université Stendhal.

Le lancement de nouveaux programmes pluriannuels d'investissement pour l'U2 et l'U3 ayant nécessité la budgétisation de crédits mais pas encore de réalisation expliquent en partie les faibles taux en investissement.

Ces opérations sont souvent suivies selon la technique des eotp, utilisée de manière plus large pour le suivi des enveloppes pluriannuelles. Il est d'ailleurs constaté, sur l'ensemble des eotp et quel que soit la masse concernée (fonctionnement, rémunération, investissement), des taux d'exécution plus faible. Dans le cadre de la GBCP, l'ouverture des crédits par tranches annuelles donnant lieu à des possibilités de programmation/reprogrammation devrait permettre d'améliorer ces taux.

Les taux de réalisation des crédits de masse salariale hors eotp sont particulièrement élevés (99,5 % pour l'U1, 99 % pour l'U2 et 97,9 % pour l'U3) plaçant la masse salariale dans une situation de fragilité par rapport aux aléas.

Pour les 3 établissements et sur les crédits de rémunération, le non consommé représente 2 748 k€ soit 0,8 % ce qui à l'échelle des crédits ouverts (331000 k€) est particulièrement faible et qui doit également être mis en relation avec l'exécution des recettes.

III. LE RESULTAT

Compte de résultat Université Grenoble 1+2+3 hors SACD mais avec SAIC et Fondation (en Euros)

Dépenses	Réalisé définitif 2015	Recettes	Réalisé définitif 2015	Réalisé sans prélèvement ETAT 2015
Personnel	349 799 603	Subvention de l'Etat	336 470 132	345 949 954
Fonctionnement	99 242 122	Autres subventions	41 098 748	41 098 748
		Ressources propres et autres	62 690 260	62 690 260
Total des dépenses	449 041 725	Total des recettes	440 259 140	449 739 085
		Résultat	-8 782 585	697 360
Total : équilibre du CR	449 041 725	Total : équilibre du CR	431 476 555	449 041 725

Evolution du résultat de 2013 à 2015

Résultat net hors SACD	2013	2014	2015	2015 corrigé des prélèvements sur FDR	2015 prise en compte du retraitement des amortissements	Résultat après correction
UPMF	4 183 612	4 045 107	-3 203 307	6 682 431		3 479 124
UJF	-1 913 313	-3 211 678	-2 621 057		1 780 000	-841 057
STENDHAL	2 261 549	1 582 371	-2 958 220	2 797 391		-160 829
UGA	4 533 861	2 417 815	-8 782 584	9 479 822	1 780 000	2 477 238

U1 - UJF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
HORS EOTP	250 957 383 €	248 786 899 €	- 2 170 484 €
EOTP	31 284 108 €	30 833 535 €	- 450 573 €
TOTAL UJF	282 241 491 €	279 620 434 €	- 2 621 057 €
ECOLE DES HOUCHES	1 337 785 €	1 422 036 €	84 251 €
SICD1	3 516 083 €	3 679 810 €	163 727 €
SIMSU	1 582 739 €	1 744 604 €	161 865 €
SIUAPS	1 514 446 €	1 360 882 €	- 153 564 €
TOTAL AGREGE	290 192 544 €	287 827 766 €	- 2 364 778 €

U2 - UPMF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
HORS EOTP	112 794 395 €	108 519 351 €	- 4 275 044 €
EOTP	4 506 598 €	5 447 837 €	941 239 €
TOTAL UPMF	117 300 992 €	113 967 188 €	- 3 333 804 €
SAIC	216 443 €	346 940 €	130 497 €
SID 2	1 312 313 €	1 305 434 €	- 6 879 €
TOTAL AGREGE	118 829 748 €	115 619 562 €	- 3 210 186 €

U3 - STENDHAL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
HORS EOTP	47 155 845 €	44 086 112 €	- 3 069 733 €
EOTP	2 115 443 €	2 226 955 €	111 512 €
TOTAL STENDHAL	49 271 288 €	46 313 067 €	- 2 958 221 €
FONDATION STENDHAL	11 511 €	11 511 €	- €
TOTAL AGREGE	49 282 799 €	46 324 578 €	- 2 958 221 €

Eléments d'analyse du résultat :

La dotation 2015 des établissements Stendhal et UPMF a été diminuée de près de 9,5 millions d'euros au titre de la mobilisation du fonds de roulement.

- Le résultat de Stendhal reflète bien ce prélèvement. Néanmoins, le résultat corrigé du prélèvement Etat apparaît en diminution par rapport aux années précédentes (augmentation des dépenses 915 K€ et diminution des recettes 843 K€).

Ce qui n'est pas le cas de l'UPMF, en effet des recettes de nature exceptionnelle et non prévisible ont été comptabilisées sur l'exercice 2015.

- UPMF = 1 538 k€, les principaux éléments sont détaillés ci-dessous
 - 570 k€ de cession d'un appartement

- 701 k€ de produits exceptionnels au titre d'analyse des encaissements
- 153 k€ reprise sur provision

Le résultat en l'absence du prélèvement sur la dotation aurait été de près de 3 480 K€ ce qui est dans la ligne des résultats des deux exercices précédents.

➤ **L'UJF a cumulé deux déficits successifs en 2013 et 2014.**

Sur l'exercice 2013, le déficit a été qualifié de ponctuel lié à la surcharge des charges d'amortissement. Ce dernier s'est élevé à 1 913 K€.

Sur cette problématique, une nouvelle demande au Ministère a été formalisée en juillet 2015 afin d'étudier une possibilité de retraitement de ses charges d'amortissement non neutralisées. Un accord de principe a été donné.

En 2014, le déficit s'est élevé à 3 211 K€. Ce déficit s'analyse de la manière suivante :

- Des éléments structurels
 - Perte de recettes : baisse de la dotation (participation au redressement des comptes publics)
 - Impact de la politique emploi (Loi Sauvadet, déprécarisation, non compensation du GVT)
 - Augmentation de la cotisation du FIFPH
- Des éléments conjoncturels
 - Adhésion à Pôle emploi
 - Surcoût lié aux charges d'amortissement non neutralisés
 - Déficit de la filiale Floralis.

En 2015, le Conseil d'administration de l'UJF en sa séance du 22 septembre 2015 a approuvé le Plan de redressement applicable de 2015 à 2018 avec un retour à l'équilibre prévu en 2017. Le résultat de l'exercice 2015 a été évalué à -4 499 K€. Ce plan prévoit différents axes d'actions.

Sur l'exercice 2015, trois actions sont votées :

- Diminution des dépenses de RH sur le volet renfort et remplacement d'un montant de 80 K€
- Diminution des dépenses de fonctionnement du budget RH d'un montant de 63 K€
- Diminution des dépenses de patrimoine (-50 K€ en téléphonie, -150 K€ sur les dépenses de gaz, -100 K€ sur les dépenses de nettoyage suite à la conclusion de nouveaux marchés).

Il est à noter que ce plan d'actions a été suivi et les actions d'économies réalisées.

Cependant, le déficit de l'UJF s'élève à 2 620 K€ car il faut ajouter les éléments suivants qui ont impactés de manière positive le résultat :

- 372 000 € Recettes flux croisés Floralis supérieures aux dépenses
- 1 028 000 € Recettes des conventions RA supérieures aux dépenses
- 779 517 € Suppression des CAP congés payés

Tableau de comparaison Plan de redressement / Réalisé 2015

ETABLISSEMENT	MASSE BUDGETAIRE	REALISE 2015	Plan Redressement UJF	Ecart en %
Dépenses	Masse salariale	214 787 530	217 442 031	-1,24%
	dont hors eotp	197 698 891	197 110 008	0,30%
	dont sur eotp	17 868 157	20 332 023	-13,79%
	Fonctionnement	67 453 961	67 535 190	-0,12%
	Investissement	22 330 475	23 934 558	-7,18%
	TOTAL	304 571 966	308 911 779	-1,42%

Zoom sur les mesures d'économie annoncées

	Prévision d'exécution Plan Redressement	Réalisé 2015	Observations
Dépenses de Fonctionnement Patrimoine	10 394 754	10 404 556	Comprend 150 K€ d'économies sur le Gaz, 100 K€ d'économies sur les dépenses de nettoyage et 50 K€ d'économies de téléphonie
Dépenses de Fonctionnement RH	1 867 756	1 543 368	Dont diminution des dépenses de Formation professionnelle (258 223 € réalisé / 315 435 € prévu au plan) - Pour mémoire : 237 K€ en 2014

Au titre des SACD, le déficit du SIUAPS provient de prévision de recettes non réalisées suite à un accord inter universités de non-paiement des contributions.

IV. LES AMORTISSEMENTS

	UJF	UPMF	Stendhal	TOTAL
Immos incorporelles	224 328 €	84 090 €	15 392 €	323 810 €
Bâtiments	5 942 985 €	2 538 190 €	543 172 €	9 024 347 €
Installations techniques	7 658 305 €	28 290 €	5 989 €	7 692 584 €
Autres immos corporelles	3 082 428 €	1 158 438 €	541 502 €	4 782 368 €
TOTAL	16 908 046 €	3 809 008 €	1 106 055 €	21 823 109 €
Neutralisation (part sur subvention)	- 10 001 762 €	- 2 528 647 €	- 629 843 €	- 13 160 252 €
Amortissement non neutralisés	6 906 284 €	1 280 361 €	476 212 €	8 662 857 €
Recettes d'investissement	12 589 169 €	1 588 621 €	35 676 €	14 213 466 €
Dépenses d'investissement	27 189 618 €	5 289 028 €	1 234 194 €	33 712 840 €
Besoin de financement	14 600 449 €	3 700 407 €	1 198 518 €	19 499 374 €

Le montant des charges d'amortissement est de 21 823 K€ qui est neutralisé par 13 160 K€ de reprises de subvention (biens financés par des subventions). En conséquence, le poids des amortissements supporté par l'établissement et qui mobilise des recettes de fonctionnement est de 8 662 K€, ce montant servant à financer les investissements annuels. Il s'avère que les établissements ont un besoin de financement de 19 499 K€ qui ne sont que très partiellement couvert par ces 8 662 K€, ce qui rajouté aux résultats négatifs engendre un prélèvement sur fonds de roulement.

V. LE FONDS DE ROULEMENT

➤ La variation du Fonds de roulement

Tableau de financement abrégé Université Grenoble 1+2+3 hors SACD mais avec SAIC et Fondation

Emplois	Réalisé 2015	Ressources	Réalisé 2015
Insuffisance d'autofinancement	1 636 208	Capacité d'autofinancement	
Investissements	28 819 826	Ressources de l'Etat	5 869 459
		Autres subv. d'investissement	8 233 063
		Autres ressources	585 314
Total des emplois	30 456 034	Total des ressources	14 687 836
Apport au fonds de roulement		Prélèvement sur fonds de roulement	15 768 198

Etablissement	Fonds de roulement au 31/12/2014	Variation du fonds de roulement 2015	Fonds de roulement au 31/12/2015
UJF	16 180 991 €	- 6 755 982 €	9 425 009 €
Ecole des Houches	2 536 809 €	- 67 594 €	2 469 215 €
SICD1	4 956 166 €	- 3 782 389 €	1 173 777 €
SIMSU	1 432 047 €	290 549 €	1 722 596 €
SIUAPS	663 719 €	- 276 849 €	386 870 €
TOTAL	25 769 732 €	- 10 592 265 €	15 177 467 €

Etablissement	Fonds de roulement au 31/12/2014	Variation du fonds de roulement 2015	Fonds de roulement au 31/12/2015
UPMF	27 485 613 €	- 5 441 663 €	22 043 950 €
SAIC	623 771 €	127 183 €	750 954 €
SID2	1 235 088 €	- 28 790 €	1 206 298 €
TOTAL	29 344 472 €	- 5 343 270 €	24 001 202 €

Etablissement	Fonds de roulement au 31/12/2014	Variation du fonds de roulement 2015	Fonds de roulement au 31/12/2015
STENDHAL + FONDATION	11 247 140 €	- 3 663 193 €	7 583 947 €

Tableau de synthèse du FDR Etablissement Agrégé (principal+ SAIC+Fondation)

Données UGA Réalisées				
Etablissement principal + SAIC + Fondation	Grenoble 1	Grenoble 2	Grenoble 3	Total
<i>rappel Prélèvement sur dotation ETAT</i>	<i>0</i>	<i>-6 682 431</i>	<i>-2 797 391</i>	<i>-9 479 822</i>
Résultat	-2 621 057	-3 203 306	-2 958 220	-8 782 583
CAF/IAF	3 030 324	-2 186 855	-2 479 676	-1 636 207
Niveau de FDR au CF 2014	16 180 991	28 109 384	11 247 140	55 537 515
Variation du FDR 2015	-6 755 982	-5 314 480	-3 663 193	-15 733 655
Niveau de FDR au 31/12/2015	9 425 009	22 794 904	7 583 947	39 803 860

La CAF, négative notamment du fait des résultats déficitaires, conjuguée aux opérations d'investissement entraînent un prélèvement sur fonds de roulement sur l'exercice 2015 de 15 733 K€.

Le fonds de roulement au 31/12/2015 de 39 803 K€ représente 34 jours de fonctionnement. Il est rappelé qu'au BP 2016, la mobilisation du FDR est de 15 264 K€ ramenant le niveau du FDR à 20 jours, étant précisé qu'une part importante est mobilisée par des opérations immobilières en cours.

Tableau de synthèse du FDR Etablissement Agrégé (principal+ SAIC + Fondation) + SACD

Etablissement Agrégé avec SACD	Fonds de roulement au 31/12/2014	Variation du fonds de roulement 2015	Fonds de roulement au 31/12/2015
	66 361 344 €	- 19 598 728 €	46 762 616 €